Règlement intérieur du Badminton Club Silléen (BCS)

Saison 2017/2018

Inscription au club

- Chaque licencié du club doit s'acquitter d'une cotisation comprenant l'adhésion au BCS, la licence FFBaD ainsi qu'une assurance.
- Pour valider son adhésion, il est également obligatoire de fournir un certificat médical qui sera fourni par le club et à faire compléter par le médecin traitant.
- Les nouveaux arrivants peuvent participer à deux séances avant de prendre leur licence. Au-delà, il y a obligation de se licencier (dossier d'inscription complet) auprès du club, **sous peine d'interdiction d'accès aux terrains** jusqu'à la régularisation de la situation (pour des raisons d'assurance).
- Chaque licencié mineur doit faire remplir une autorisation parentale.

Nous rappelons que le club fonctionne du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.
Le club validera les inscriptions FFBaD du 1er septembre 2017 au 15 novembre 2017,

- Chaque licencié du club s'engage à respecter :

*Le règlement intérieur du club
*Le matériel mis à sa disposition (poteaux, filets, raquettes, volants)
*L'esprit sportif
*Les horaires d'entraînements et de convocations aux compétitions

- Chaque personne fréquentant les créneaux du club, et après avoir participé à deux séances d'essai, doit impérativement être licenciée au club au titre de la saison en cours et être en possession de sa licence papier en cours de validité lors des séances d'entraînement, des vérifications pourront être effectuées.

Assurance

- La licence prise lors de votre inscription contient une assurance corporelle qui vous protège pendant les séances. Cette assurance fonctionne lorsqu'une déclaration d'accident est faite par le club dans les cinq jours suivants l'accident et lorsqu'elle est accompagnée d'un certificat médical de constatation des blessures.
Cependant, cette assurance de base ne couvre uniquement que les dommages corporels mais pas les indemnités journalières et autres frais, en cas de blessure et d'arrêt de travail. En tant que licenciés, vous devez donc vous renseigner auprès de votre assurance personnelle et votre complémentaire santé.
Des garanties complémentaires optionnelles en cas de dommages corporels (moyennant une cotisation complémentaire) peuvent être souscrites avec votre licence sportive, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du club. Une notice d'information vous sera remise avec votre dossier d'inscription.

5 allée de la Brosse

72140 SILLÉ LE GUILLAUME

E-Mail : badcs72@gmail.com

SAISON 2017/2018

Le Bureau de l'Association

Antoine PATRY, vice-président
Elodie RONDEAU, trésorière
Sébastien GOBIN, secrétaire
Anthony BESNARD, membre
Marie-Laure PATRY, membre
Richard RICOIS, membre
Jérémy QUESNEL, membre
David FREIN, membre
Alexandre BUISSON, membre

Le Badminton Club Silléen vous souhaite la bienvenue au sein du club.

Nous espérons que vous trouverez tout au long de la saison ce qui fait du badminton un sport de loisir mais également un sport de compétition.
Vous verrez que différents créneaux sont ouverts aussi bien aux jeunes, aux loisirs et aux compétiteurs afin de satisfaire le plus de monde possible.

Certaines manifestations auront lieu cette saison et les bénévoles qui voudraient participer à la bonne marche de celles-ci seront les bienvenus, (compétitions adultes et jeunes, rencontres amicales et bien sûr les repas du club etc...).

Bonne saison à toutes et à tous.

Les principales informations concernant le club peuvent être consultées sur le site http://bcs72.free.fr. En cas de renseignement complémentaire, contactez-nous par mail «badcs72@gmail.com »

TARIFS DES INSCRIPTIONS	
Catégories de pratique et d'âge	Hommes/Femmes
ADULTES/JEUNES(à partir de 12 ans) FFBaD	85 €

Tarifs valables du 1er septembre 2017 au 31 août 2018.

Tenue

- Chaque joueur doit venir aux entraînements en tenue de sport (baskets de salle) et avec une bouteille d'eau (conseillée)
- Des vestiaires et des douches sont à votre disposition.
- En cas d'oubli de votre raquette, le club peut vous en prêter une.

Matériel

Des raquettes peuvent être prêtées pour les deux premières séances.

Les volants plastiques et plumes sont fournis par le club, sauf pour les compétiteurs qui participent aux tournois individuels. Il est recommandé de porter un soin particulier aux volants fournis par le club et de ne s'échauffer qu'avec des volants plumes du club déjà usagés.

- Lundi (créneau tout public) : usage de volants plumes et plastiques
- Mardi (créneau tout public) : usage de volants plastiques
- Jeudi (créneau tout public) : usage de volants plastiques et plumes (un tube de volants plumes fourni par le club maximum par séance). Le club se réserve le droit de ne plus fournir de volants plumes en cours de saison le jeudi en cas de consommation non raisonnée ou excessive.

Nous conseillons vivement aux joueurs désirant s'investir dans le badminton, de s'acheter leur propre raquette. Nous pourrons éventuellement les conseiller.

- Le montage et le rangement des installations sont l'affaire de tous. Nous comptons sur une participation régulière de tous les membres.

Compétitions :

Pour ceux qui font de la compétition, un calendrier est à leur disposition sur le site du club.

Interclubs (adultes) : Les interclubs sont des rencontres entre équipes du département.
Si vous vous engagez dans cette compétition, il y aura des matches le week-end de novembre à avril.

Prévoir environ cinq rencontres dans l'année soit à domicile, soit en déplacement. Il est important de respecter le calendrier qui vous sera donné afin d'éviter les forfaits d'équipe et les sanctions sportives et financières (amende au club).

Tournois de clubs (jeunes et adultes) : Il n'y a aucune obligation à y participer, l'inscription est individuelle. Seulement lorsque vous vous engagez à un tournoi, prévoyez votre week-end. Un forfait de votre part non prévenu d'avance peut entraîner une sanction sportive pour le joueur et une amende pour le club. Le joueur doit régler **obligatoirement** son inscription avant que la feuille de participation au tournoi ne soit envoyée.

Antoine PATRY gère les inscriptions aux tournois individuels adultes.

Les documents nécessaires à votre inscription vous seront remis lors des séances d'entraînements et sont les suivants :

- Fiche d'inscription FFBaD, merci d'indiquer une adresse mail valide afin que vous puissiez recevoir les informations relatives à la vie du club (repas du club, rencontres amicales, etc).

- Coupon d'acceptation du règlement intérieur du club, daté et signé.

- Certificat médical daté de moins de trois mois.

- Fiche d'autorisation parentale pour les adhérents mineurs.

- Règlement de l'inscription en espèces, en chèques ANCV coupons sports, coupons ANCV chèques vacances, chèques collèges du Conseil général de la Sarthe (pour les élèves de 3ème), chèques Pass culture et sport du Conseil régional, bons temps libre (ex-passeports loisirs) de la CAF, ou par chèque bancaire ou postal à l'ordre du « Badminton Club Silléen ». Merci de faire l'appoint si nécessaire.

Attention : tout dossier d'inscription incomplet sera systématiquement refusé, en attente des pièces manquantes.

Les inscriptions pour le début de saison seront clôturées le lundi 16 octobre 2017, il est donc impératif de rendre votre dossier d'inscription complet pour cette date au plus tard.

Les documents nécessaires à votre inscription vous seront remis lors des séances d'entraînements et sont les suivants :

- Fiche d'inscription FFBaD, merci d'indiquer une adresse mail valide afin que vous puissiez recevoir les informations relatives à la vie du club (repas du club, rencontres amicales, etc).

- Coupon d'acceptation du règlement intérieur du club, daté et signé.

- Certificat médical daté de moins de trois mois.

- Fiche d'autorisation parentale pour les adhérents mineurs.

- Règlement de l'inscription en espèces, en chèques ANCV coupons sports, coupons ANCV chèques vacances, chèques collèges du Conseil général de la Sarthe (pour les élèves de 3ème), chèques Pass culture et sport du Conseil régional, bons temps libre (ex-passeports loisirs) de la CAF, ou par chèque bancaire ou postal à l'ordre du « Badminton Club Silléen ». Merci de faire l'appoint si nécessaire.

Attention : tout dossier d'inscription incomplet sera systématiquement refusé, en attente des pièces manquantes.

Les inscriptions pour le début de saison seront clôturées le lundi 16 octobre 2017, il est donc impératif de rendre votre dossier d'inscription complet pour cette date au plus tard.

CRENEAUX HORAIRES

Tous les créneaux se déroulent au gymnase Ernest Chevreuil
à SILLÉ LE GUILLAUME

JOURS	HORAIRES	PUBLIC	SALLE
Lundi (5 terrains)	19h-21h	**TOUT PUBLIC**	A
Mardi (7 terrains)	19h15-20h45	**TOUT PUBLIC**	B
Jeudi (5 terrains)	20h-22h	**TOUT PUBLIC**	A

Jeunes de 12 à 15 ans étant sous la responsabilité d'un adulte

Ces créneaux sont assurés du 1er septembre au 31 août de l'année suivante y compris pendant les vacances scolaires.